



HÉBERGER - SOIGNER - INSÉRER

ACT HORS-LES-MURS

12 chaussée Jules César
CS 35521
95525 Osny cedex
01 34 22 94 00
accueil@osny.aurore.asso.fr

ACCÈS :

A15 Sortie N°10

arrêt Falaise

44 60 depuis le RER A Cergy ou la gare SNCF

43 depuis la gare SNCF Pontoise ou le RER C

HORAIRES D'OUVERTURE :

secrétariat :
du lundi au vendredi 9h-13h & 14h-17h



L'ASSOCIATION

L'association Aurore accueille et accompagne vers l'autonomie des personnes en situation de précarité ou d'exclusion via l'hébergement, les soins et l'insertion sociale et professionnelle.

Aurore s'appuie sur son expérience pour proposer et expérimenter des formes innovantes de prises en charge, qui s'adaptent à l'évolution des phénomènes de précarité et d'exclusion. En 2021, l'association a accompagné près de 139 000 personnes.

Créée en 1871, Aurore a été reconnue d'utilité publique en 1875.

Association Aurore - 34 boulevard de Sébastopol - 75004 Paris - 01 73 00 02 30

LE TERRITOIRE

Sur le territoire Nord-Est - Centre - Sud-Ouest, Aurore déploie les compétences transverses de ses équipes en matière d'Urgence et d'Hébergement, de Logement accompagné, de Soins (addictions et maladies chroniques), d'Insertion professionnelle, de Formation, d'Accueil des réfugiés et demandeurs d'asile.

Avec les partenaires, les financeurs, les personnes accompagnées, les bénévoles et l'ensemble des acteurs du territoire, les équipes travaillent à imaginer de nouvelles solutions destinées à répondre au mieux aux besoins identifiés.

Territoire Nord-Est - Centre - Sud-Ouest : 34 bd de Sébastopol - 75004 Paris

[www.aurore.asso.fr [facebook.com/associationaurore](https://www.facebook.com/associationaurore) [@AssoAurore](https://twitter.com/AssoAurore)]



ACT HORS-LES-MURS ACCOMPAGNEMENT ET COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

TERRITOIRE NORD-EST - CENTRE - SUD-OUEST

Un accompagnement psycho-médico-social pour des personnes atteintes de pathologies chroniques, en situation de précarité.





Les ACT hors-les-murs sont constitués d'une équipe adossée aux appartements de coordination thérapeutique et aux appartements thérapeutiques DUNE : un chef de service, un médecin, une secrétaire, des travailleurs sociaux, des infirmières, des psychologues, des auxiliaires de vie.

Ils accompagnent des personnes vivant en logement de droit commun, hébergées chez un tiers ou dans des services associatifs ne proposant pas de coordination médicale (CHRS, CHU, maison-relais, CADA, résidence sociale, intermédiation locative etc.), mais également les personnes à la rue ou vivant dans des squats, des hôtels, ...

QUELQUES CHIFFRES :

- Capacité : **15 personnes** présentant une pathologie chronique somatique invalidante, en situation de précarité et d'isolement et présentant une fragilité psycho-sociale, éloignées des circuits de soin et de soutien, voire en rupture de soin.
- Accompagnement : il fait l'objet d'un contrat qui porte sur une durée renouvelable de **3 mois**, pour **2 ans** maximum.

NOTRE FINANCEUR

ARS



MISSIONS DU SERVICE

- Proposer un accompagnement global et une coordination médico-psycho-sociale.
- Initier et maintenir le soin par une prise en charge globale, prévenir les ruptures de soin par l'aller-vers.
- Accompagner les personnes dans les démarches de stabilisation de leur situation sur le plan administratif ou juridique. Prévenir les expulsions locatives.
- Améliorer les conditions de vie des personnes précaires pouvant rencontrer des freins aux soins (addictions, problèmes psychiques, longue errance sociale, isolement...) ou des difficultés à s'inscrire par elles-mêmes dans un réseau soutenant.
- Faciliter la logique de parcours des personnes en favorisant l'accès aux dispositifs existants par un travail de lien et de mise en relation.
- Faire en sorte que des personnes en situation complexe (cumulant plusieurs problématiques) puissent faire valoir leurs droits, afin de lutter contre le non-recours aux soins et aider l'accès au droit commun.
- Apporter soutien et conseils aux équipes recevant du public atteint d'une pathologie chronique invalidante.
- Proposer une sensibilisation aux questions de santé en prenant en compte les dimensions sociales et environnementales.

TERRITOIRES D'INTERVENTION

- Intervention dans le logement ordinaire : communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et Vexin.
- Intervention auprès de personnes relevant du secteur de l'AHJ (Accueil, Hébergement et Insertion) : Val-d'Oise.
- Intervention auprès de personnes à la rue ou vivant à l'hôtel dans le Val-d'Oise.

MODALITÉS D'ADMISSION

Fiche d'orientation à demander au secrétariat.